

Chapitre 5 : Comment expliquer le chômage ? **Des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ?**

Durée : 5 heures (5 heures de cours ou 3 heures de cours et 2h en classe dédoublée)

Plan :

- I/ Le chômage s'explique-t-il par un coût du travail trop élevé ?
- II/ Le chômage s'explique-t-il par l'insuffisance de la demande ?

Prérequis : - emploi, chômage, pouvoir d'achat, consommation, consommations intermédiaires, investissement, ménages, entreprises, organisations productives, croissance économique
- calcul et lecture de taux de chômage

Notions : salaire, salarié, coût du travail, cotisations sociales, délocalisation, salaire minimum, demande.

Savoir-faire : calcul et lecture de taux de variation, calcul et lecture de coefficient multiplicateur, lecture d'indices base 100

Première séance : introduction (1 heure)

Fiche méthode : Calcul et lecture de taux de variation

Définition : Le taux de variation mesure la variation relative d'une grandeur entre deux dates exprimée en %.

Calcul : Calculer la différence entre la valeur finale ou valeur d'arrivée du phénomène observé et la valeur initiale ou valeur de départ ; diviser cet écart par la valeur de départ ; exprimer le résultat en pourcentage en le multipliant par 100.

Taux de variation = [(Valeur d'arrivée – Valeur de départ) / Valeur de départ] x 100

Lecture :

- Si le taux de variation est négatif, cela veut dire que la grandeur diminue.
- Si le taux de variation est nul, le phénomène est resté constant.
- Si le taux de variation est positif, cela veut dire que la grandeur augmente.

Exemple :

Répartition des élèves d'une classe en fonction du sexe

	2009	2010	2011
Garçons	22	24	18
Filles	8	12	22
Ensemble de la classe	30	36	40

Entre 2009 et 2010, le nombre de garçons a augmenté de 9%, car $(24-22) / 22 = 0,09 = + 9\%$

Entre 2010 et 2011, le nombre de garçons a diminué de 25 %, car $(18-24) / 24 = - 0,25 = - 25\%$

Document 1 :

Les grandes variations de l'emploi en France

	1975	1993	2008
Population active (en milliers)	22868		27984
Emploi (en milliers)	22077	22852	25913
Chômeurs (en milliers)		2554	2070
Taux de chômage	3,50%	10,10%	7,40%

INSEE, enquêtes emploi

Q1 : Faites une phrase donnant la signification des données en gras.

En 2008, selon l'INSEE, il y avait en France 25 913 000 emplois et 7,4 % des actifs étaient au chômage.

Rappel chapitre « diplôme et emploi » : être au chômage, c'est ne pas avoir d'emploi et en rechercher un.

Q2 : Calculez les valeurs manquantes du tableau.

$22\ 868 - 22\ 077 = 791$. Il y avait 791 000 chômeurs en 1975

$22\ 852 + 2\ 554 = 25\ 406$. Il y avait 25 406 000 actifs en 1993.

Donc, population active = emplois + chômeurs

Q3 : A l'aide du taux de variation, calculez l'évolution du nombre d'actifs entre 1975 et 2008. Faites une phrase présentant votre résultat.

Point méthodologique sur le taux de variation

$$(27984 - 22868) / 22868 = 22,3 \%$$

Q4 : A l'aide du taux de variation, calculez l'évolution du nombre d'emplois entre 1975 et 2008.

Faites une phrase présentant votre résultat.

$$(25913 - 22077) / 22077 = 17,4 \%$$

En France, le nombre d'emplois a augmenté de 17,4 % entre 1975 et 2008.

Q5 : A l'aide du taux de variation, calculez l'évolution du nombre de chômeurs entre 1975 et 2008.

Faites une phrase présentant votre résultat.

$$(2070 - 791) / 791 = 161,6 \%$$

En France, le nombre de chômeurs a augmenté de 161,6 % entre 1975 et 2008.

Remarque : On voit que pour de très fortes variations, le taux de variation n'est pas très parlant, il vaut mieux utiliser le coefficient multiplicateur. Le nombre de chômeurs a été multiplié par 3,2 entre 1975 et 1993 ; par 2,6 entre 1975 et 2008.

Q6 : Comparez l'évolution du nombre d'emplois et de chômeurs depuis 1975.

Depuis 1975, en France, le nombre de chômeurs a augmenté bien plus rapidement que le nombre d'emplois.

Aujourd'hui, en France, le chômage concerne plus de 2,7 millions de personnes (au sens du BIT à savoir sans emploi, à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles).

Le chômage est un problème politique (les gouvernements successifs annoncent vouloir le réduire), mais pour lutter contre le chômage, il faut d'abord pouvoir l'expliquer.

I/ Le chômage s'explique-t-il par un coût du travail trop élevé ?

2 heures

Deuxième séance : sensibilisation (1 heure)

Document 2 : Extrait du journal télévisé de France 2 du 31/10/2006

http://www.dailymotion.com/video/xm9kk_delocalisation-d-entreprises_news

Commencer à 16 secondes.

Faire lire les questions, puis premier visionnage, 5 minutes pour répondre aux questions, deuxième visionnage et à nouveau 5 minutes pour répondre à l'écrit avant échange oral.

Q1 : Qu'est-ce qu'une délocalisation ?

Quand une entreprise ferme une unité de production dans un pays pour la transférer sur un autre territoire, on parle de délocalisation. Tout ou partie de la production n'est plus réalisé dans le pays où est domicilié l'entreprise, mais dans un autre pays.

Q2 : Combien coûte un travailleur pour l'employeur en France et en Inde ? Le coût du travail ne comporte-t-il que le salaire ?

L'employeur dit qu'un salarié français lui coûte 2000 euros par mois, contre 70 euros pour un salarié indien.

- Que coûte le travail pour l'employeur ?

Le **salaire** est donc la rémunération du **salarié** en contrepartie du travail fourni pour le compte d'un employeur ; le salaire est prévu par un contrat de travail.

- Mais le salaire n'est qu'une partie du coût que supporte l'employeur. Qui a-t-il d'autre ?

Cotisations sociales salariales : les salariés cotisent pour s'ouvrir des droits à prestations sociales face au risque chômage, maladie, vieillesse... C'est parce que je cotise que j'ai le droit à recevoir des allocations-chômage ou une pension de retraite.

- Est-ce que le salarié est le seul à payer des cotisations sociales ?

Il y a également des cotisations sociales patronales.

Le **coût du travail** se définit par l'ensemble des coûts du facteur travail supportés par l'employeur : salaire brut (salaire net + cotisations sociales salariales) et cotisations sociales patronales.

Ainsi, les salaires dans l'usine française ne sont pas de 2000 euros, c'est le coût du travail total qui est de 2000 euros. Les salaires sont moins élevés en Inde, mais aussi les cotisations sociales car plus faibles prestations sociales.

Q3 : Pourquoi l'entreprise de chaussures a-t-elle délocalisé une partie de sa production en Inde ?

L'entreprise de chaussures a délocalisé une partie de sa production en Inde car la main d'oeuvre est beaucoup moins chère en Inde qu'en France : le coût du travail y est presque 30 fois plus faible ($2000 / 70 = 28,5$).

Q4 : Quelles conséquences cette délocalisation a-t-elle eu sur l'emploi en France ?

Les emplois créés en Inde ont été détruits en France, donc la délocalisation contribue à la baisse de l'emploi en France.

On peut donc se demander si en baissant le coût du travail en France, on pourrait créer des emplois et réduire le chômage.

Remarque : le poids sur le chômage est à relativiser, comme le dit le reportage, au total peu de suppressions d'emploi s'expliquent par les délocalisations.

Q5 : Pourquoi certains emplois de cette entreprise ne sont-ils pas délocalisés ?

L'entreprise a conservé certains emplois en France, car certaines tâches nécessitent une main d'oeuvre qualifiée (lien avec le chapitre précédent).

La Chine ou l'Inde ont une main d'oeuvre moins chère mais moins qualifiée, donc le coût du travail

n'est pas le seul déterminant des délocalisations.

De plus, produire en partie en France permet de vendre avec l'étiquette "made in France", ce qui est perçu par les consommateurs comme un signe de qualité.

Si on considère que le coût du travail trop élevé est responsable du chômage, il faut donc chercher à le réduire. Que faire ?

On peut tenter de réduire les deux composantes du coût du travail :

- **Réduire les salaires** : l'Etat ne fixe pas les salaires dans le privé mais peut réduire les salaires des fonctionnaires (cette année, gel des salaires dans la fonction publique, donc le pouvoir d'achat des fonctionnaires diminue) et supprimer ou réduire le salaire minimum afin de baisser le coût du travail des personnes peu qualifiées, emplois les plus menacés par les délocalisations (depuis plusieurs années, le SMIC augmente moins vite que l'inflation, donc le pouvoir d'achat des smicards diminue).

- **Réduire les cotisations sociales** : depuis les années 1980-90, dans un contexte de chômage massif des travailleurs peu qualifiés, la France a mis en place une politique d'exonération des cotisations sociales sur les bas salaires : objectif réduire le coût du travail peu qualifié en diminuant les prélèvements obligatoires sur ces emplois.

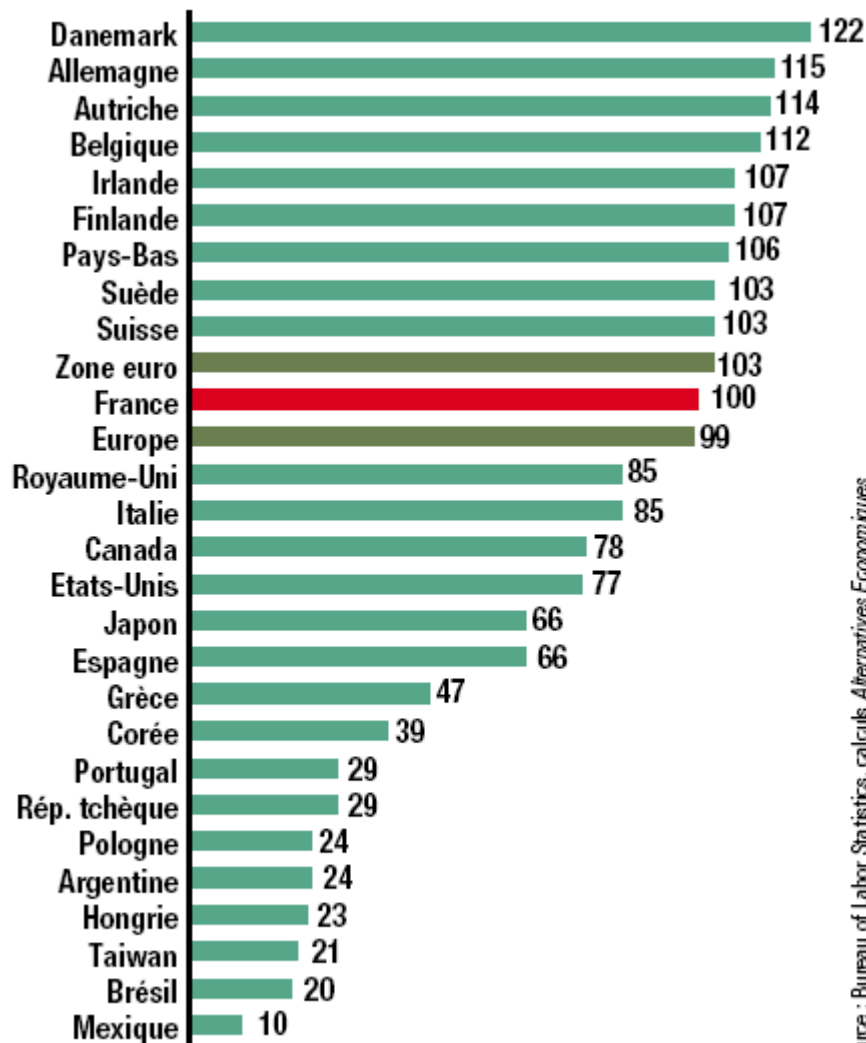
Mais réduire le coût du travail est-il la solution ? Il n'est pas possible d'avoir des salaires aussi bas qu'en Inde ou en Chine !

Troisième séance (1 heure)

Existe-t-il bien un lien entre coût du travail et chômage ?

Document 3 : (peut se faire en demi-groupe si heures dédoublées)

Coût horaire du travail dans le secteur manufacturier en 2008, base 100 = France



Source : Bureau of Labor Statistics, calculs Alternatives Economiques

Point-méthodologique sur les indices base 100 (cf fiche-méthode fin doc élèves)

Une donnée, ici le coût du travail, vaut 100 et on compare les autres données par rapport à cette base 100.

Si un pays vaut plus de 100, le coût du travail y est plus élevé qu'en France ; si un pays vaut moins de 100, le coût du travail y est plus faible qu'en France

Q1 : Lire la donnée pour l'Europe.

En 2008, selon Alternatives économiques, en prenant comme base 100 la France, le coût du travail horaire dans l'industrie valait 99 en moyenne en Europe (donc la France est juste au dessus de la moyenne européenne).

Q2 : Quels sont les pays où le coût du travail est le plus élevé ? Quels sont les pays où le coût du travail est le plus faible ?

Pays où le coût du travail est le plus élevé : Danemark, Allemagne, Autriche... (Europe du Nord)

Pays où le coût du travail est le plus faible : Mexique, Brésil... (pays du Sud). Il n'y a pas sur ce graphique la Chine ou l'Inde...

Le coût du travail est donc plus élevé en Europe du Nord qu'en Europe du Sud, en Europe du Sud qu'en Europe de l'Est, et en Europe de l'Est que dans les pays en développement.

Observe-t-on une corrélation avec les taux de chômage ?

Document 4 :

Taux de chômage, début 2011

Zone euro	9,9
Union européenne à 27	9,5
Belgique	7,6
République tchèque	7
Danemark	7,9
Allemagne	6,3
Irlande	14,9
Espagne	20,5
France	9,6
Italie	8,4
Hongrie	12
Pays-Bas	4,3
Autriche	4,8
Pologne	9,7
Portugal	11,1
Finlande	8
Suède	7,6
Royaume-Uni	7,9
Turquie	9,7
Etats-Unis	8,9
Japon	4,6

Eurostat

Q1 : Rappelez comment on calcule le taux de chômage.

Taux de chômage = chômeurs / population active x 100

Q2 : Lire la donnée pour la France.

En France, début 2011, 9,6 % des actifs sont au chômage selon Eurostat.

Q3 : Quels sont les pays où le chômage est le plus élevé ? Quels sont les pays où le chômage est le plus faible ?

Pays où le chômage est le plus élevé : Espagne, Irlande, Portugal, Hongrie.

Pays où le chômage est le plus faible : Pays-Bas, Japon, Autriche, Allemagne.

Q4 : En comparant les documents 2 et 3, quel lien peut-on établir entre niveau du coût du travail et taux de chômage ?

Certains pays où le coût du travail est très élevé ont des taux de chômage faible, alors que certains pays où le coût du travail est faible ont un taux de chômage élevé. Il n'y a donc pas de lien automatique entre niveau du coût du travail et taux de chômage.

Q5 : Peut-on expliquer le chômage uniquement par un coût du travail trop élevé ?

Un coût du travail trop élevé n'est donc pas la seule cause du chômage et réduire le coût du travail ne peut être la seule solution pour lutter contre le chômage.

Pourquoi ? Existe-t-il d'autres explications au chômage et donc d'autres solutions ?

II/ Le chômage s'explique-t-il par l'insuffisance de la demande ?

2 heures

Quatrième séance (1 heure)

Réduire le coût du travail n'a-t-il pas des effets contre-productifs ?

Document 5 :

Faut-il alléger encore plus le coût du travail ?

Réduire le coût du travail, notamment par l'allègement des cotisations sociales patronales, ne semble pas tout à fait le remède miracle contre le chômage. Le poids sur les finances publiques est en effet très lourd : 32,5 milliards d'euros prévus en 2009, dont 4,5 milliards pour les réductions concernant les heures supplémentaires. Poursuivre dans cette voie des allègements risquerait d'engendrer, à terme, une remise en cause de certains volets de la protection sociale, faute de ressources suffisantes pour la financer.

En outre, les réductions "générales" incitent les employeurs à créer des postes de travail rémunérés aux alentours du Smic, puisque c'est à ce niveau que ces réductions sont les plus fortes. Parmi les pays de l'Union européenne dont le salaire minimum est d'un ordre de grandeur similaire, la France est celui où la proportion de salariés concernés est la plus forte (13%, contre 2% aux Pays-Bas). Or, pour que des entreprises embauchent, il ne suffit pas que le coût du travail diminue, il faut aussi que leurs débouchés progressent. Ce n'est pas le cas actuellement.

Denis Clerc, *Alternatives Economiques*, Hors-série n° 080, février 2009

Q1 : Pourquoi l'auteur doute-t-il de l'utilité de réduire encore plus le coût du travail ?

Pour réduire le coût du travail peu qualifié, la France a baissé les cotisations sociales sur les bas salaires. Or, cette réduction des cotisations sociales coûte cher à l'Etat, puisque l'Etat se prive d'une source de financement. Cela renforce les difficultés de financement de l'Etat : contribue au déficit public (les dépenses publiques sont supérieures aux recettes publiques).

De plus, cela incite les entreprises à verser des bas salaires puisque ce sont les emplois peu rémunérés qui bénéficient de réductions de cotisations sociales. L'employeur a intérêt à maintenir les salaires sous un certain seuil pour bénéficier des réductions de cotisations sociales.

Q2 : Expliquez la phrase soulignée.

Pour qu'une entreprise décide d'embaucher un travailleur supplémentaire, il faut que le salarié supplémentaire ne lui coûte pas trop cher, mais il faut aussi qu'elle pense que la production supplémentaire ainsi créée va être vendue, donc qu'il y ait des débouchés à cette production supplémentaire...

Qu'est-ce qui influence ces débouchés ?

Document 6 :

Faut-il baisser les salaires ?

Gagner moins pour continuer à travailler ! A la faveur de la crise, la tentation de rogner sur les salaires se fait de plus en plus pressante. Fiches de paie tronquées, rémunérations gelées (1), RTT supprimées... [...]

En France, le tour-opérateur Donatello a été l'un des premiers à briser ce tabou. Il a proposé à ses employés une baisse de salaire de 10% comme alternative à un licenciement pour motif économique, durant l'automne 2008. Depuis, les exemples de ce type se multiplient. Ainsi, le loueur de voitures Hertz a demandé à ses cadres d'accepter une diminution de leur rémunération de 5% pendant trois mois. [...]

De fait, baisser les salaires peut apporter une bouffée d'oxygène aux entreprises confrontées à une chute importante de leur activité. En cas de difficultés, il n'est pas forcément illégitime de demander un effort de solidarité aux salariés, à l'image de Renault qui a réclamé à ses cadres de renoncer à une partie de leurs congés pour améliorer l'indemnisation du chômage partiel des ouvriers du groupe. [...]

Mais ce qui peut se comprendre dans quelques cas très particuliers est potentiellement catastrophique sur le plan macroéconomique (2). Si cette tentation d'abaisser les rémunérations venait à se généraliser, les conséquences pour l'économie seraient évidemment dramatiques. Comme l'explique l'économiste américain Paul Krugman : *La baisse des salaires est le symptôme d'une économie malade. Et ce symptôme peut aggraver l'état de santé de l'économie.* C'est tout le paradoxe : en cas de baisse générale des salaires, c'est l'emploi qui trinquera en définitive, la baisse du pouvoir d'achat des salariés venant réduire leur consommation, accentuant la déprime de l'économie.

Laurent Jeanneau, *Alternatives Economiques* n° 282, juillet 2009

(1) geler : stabiliser, ne pas augmenter

(2) macroéconomie : étude de l'économie au niveau global, national.

Q1 : Dans une entreprise, quelle est la conséquence d'une baisse des salaires sur l'emploi ?

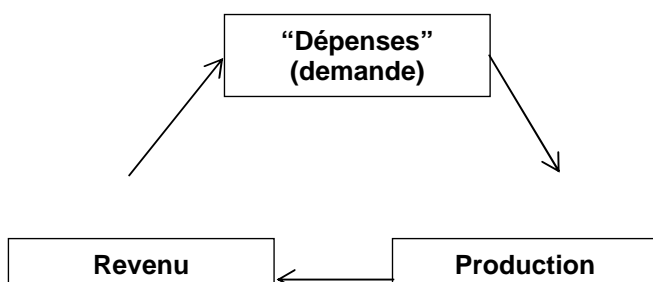
Un employeur est incité à embaucher si le niveau de salaires diminue (toutes choses étant égales par ailleurs) .

Ce raisonnement est-il toujours valable si on l'étend à toutes les entreprises ?

Q2 : Si toutes les entreprises réduisent les salaires, les effets d'une réduction des salaires sont-ils identiques ?

Mais d'un point de vue macroéconomique (global), le salaire n'est pas qu'un coût pour l'entreprise, c'est un revenu pour le travailleur qui leur permet d'acheter la production.

Demande : quantité de biens et services que les agents économiques souhaitent acheter. Remarque : consommation des ménages, mais aussi des organisations productives (consommations intermédiaires et investissements).



Ainsi, une baisse généralisée des salaires entraîne une baisse de la demande. Si la demande baisse, la production baisse également (on ne produit pas s'il n'y a pas de débouchés permettant de vendre la production) et de l'emploi nécessaire à la production.

La baisse du coût du travail a donc un effet contre-productif : même si les employeurs sont prêts à embaucher car le coût du travail est faible, ils ne le font pas car la demande est insuffisante. Si tous les employeurs agissent rationnellement, dans leur intérêt personnel, ils vont diminuer les salaires mais au final ça ne leur sera pas profitable.

Certains économistes pensent donc que réduire les salaires est donc une fausse bonne idée. Ils accordent une place centrale aux débouchés comme facteur de création d'emploi et préconisent des mesures visant à stimuler la demande et donc la croissance.

Comment peut-on stimuler la demande ?

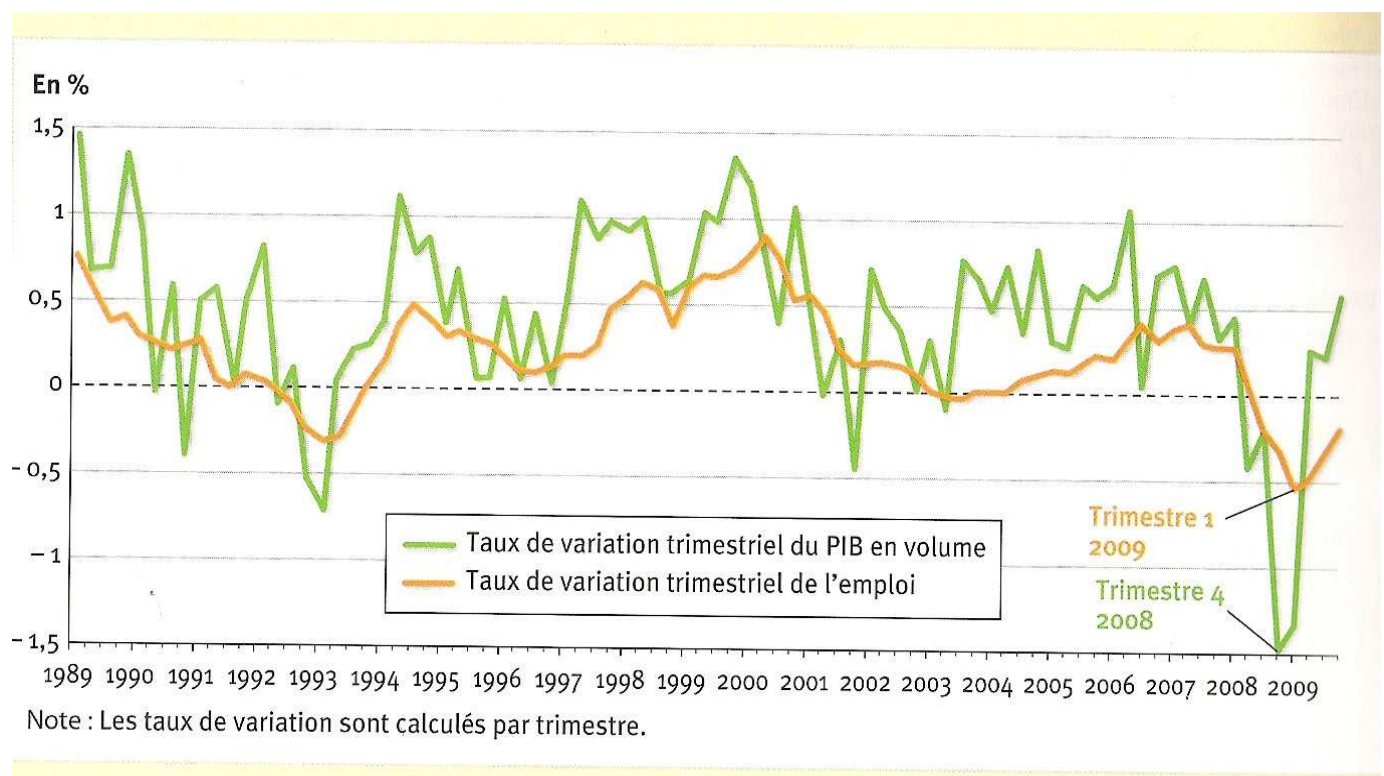
- **Augmenter les salaires**, par exemple en augmentant le salaire minimum.
- **Augmenter les minima sociaux**, d'autant que ce sont les plus pauvres qui consomment la plus forte part de leur revenu, donc augmenter leur revenu est le meilleur moyen d'augmenter la demande

Peut-on démontrer un lien entre le niveau de production et l'emploi ?

Cinquième séance (1 heure)

Quel lien entre demande et emploi ? + Conclusion

Document 7 :



INSEE

Q1 : Rappelez ce que signifie un taux de variation positif et négatif.

Quand le taux de variation trimestriel de l'emploi est positif, cela signifie que le nombre d'emplois a augmenté au cours du trimestre / Quand le taux de variation trimestriel de l'emploi est négatif, cela signifie que le nombre d'emplois a diminué au cours du trimestre.

Q2 : En quelles années le taux de variation de l'emploi est-il négatif au moins 2 trimestres consécutifs ? Ces années, comment évolue l'emploi ?

Au cours des 20 dernières années, la production a diminué en 1993 et 2008. Ces années là, l'emploi a également diminué.

Q3 : Rappelez la définition de la croissance économique. Montrez que la croissance économique est favorable à l'emploi.

Croissance économique : hausse durable et soutenue de la production d'un pays (taux de variation annuel du PIB positif).

La croissance économique est favorable à l'emploi car on constate une corrélation positive entre la variation de la production et de l'emploi. Or, la croissance économique suppose une demande en hausse.

Conclusion : la diversité des explications du chômage.

Pour comprendre les causes du chômage, il existe donc 2 grandes explications possibles, tous les économistes ne sont pas d'accord.

- Pour les libéraux, le chômage s'explique par un coût du travail trop élevé qui contraint les entreprises à augmenter leurs prix, et nuit donc à leur compétitivité. Il faut donc réduire le coût du travail.

- Pour les économistes keynésiens, ce n'est pas le coût de la main d'œuvre trop élevé qui est la cause du chômage, mais la demande (consommation et investissement) qui est insuffisante. Baisser le coût salarial signifierait baisser la demande. Il faut au contraire stimuler la demande.

Il n'y a pas une explication qui l'emporte sur l'autre. Selon les lieux et le moment, c'est l'une ou l'autre qui sera privilégiée : s'il y avait une seule explication / solution au chômage, ça ferait longtemps qu'il n'y aurait plus de chômage...